

## Horaires

### MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

### CYBERCOMMUNE :

Mardi : 15h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Jedi : 15h30 à 18h

Vendredi : 15h30 à 18h

1 samedi sur 2 : 10h à 12h et 14h à 17h

### OFFICE DE TOURISME

Du lundi au samedi :

9h30-12h et 14h-18h

Du 1er au 15 septembre :

du mardi au samedi :

9h30-12h et 14h-17h.

### CAF :

En mairie, le mardi de 9h à 11h30.

### SECURITE SOCIALE :

En mairie, le mardi de 9h à 12h.

## Permanences des élus

Tous les adjoints sont disponibles sur rendez-vous. 02 96 74 84 01.

Il vous suffit de téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous ou par courriel. De plus, vous pourrez rencontrer en mairie

- Yves BRIENS : le mardi de 9h à 12h.
- Daniel THORAVALE : le mercredi de 16h30 à 17h30.
- Raymond BLEVAT : le mardi de 9h à 12h.
- Michel CARLUEC : le mercredi de 14h à 16h30.
- Catherine LE JEAN : le mercredi de 10h à 11h.
- Isabelle MAURIN : le jeudi de 14h à 16h.
- Fabienne MACADRE : Tous les jeudi de 14h à 16h.

## Repas des aînés du 5 février 2012

• F. Macadre Adjointe aux affaires sociales

Tradition oblige, le repas des anciens, offert par la municipalité et le Centre d'Action Social (C.C.A.S.), est un événement marquant dans les festivités du début d'année de notre commune.

200 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes autour d'un repas très apprécié, préparé par le restaurant de la Vallée.

Au menu cette année :

- Filet de sole sauce safran et sa julienne de légumes
- Rôti de veau petits pois carottes et gratin dauphinois
- Assiette de salade et son brie
- Dessert



Madame Thérèse Herpoux au centre.



Monsieur René Le Men à droite.

Cette journée fut chaleureuse et conviviale grâce à la bonne humeur de chacun et aux animations de la Chorale des Tisseurs de Notes et de Danse Bro que nous remercions pour leur participation.

Un hommage a été rendu aux doyens de l'assemblée :

Madame Marie-Thérèse HERPOUX, 97 ans et Monsieur René LE MEN, 91 ans.

D'ores et déjà nous nous réjouissons de vous retrouver l'hiver prochain.



## Communiqué

• M. Carluéc Adjoint à la communication

La commission de rédaction du bulletin de Noël s'est réunie le 19 mars pour décider du thème du prochain numéro. Toute personne désirant participer en apportant son témoignage, sa documentation ou sa plume à propos du secours par nos Sapeurs Pompiers dans le pays de Quintin sera le bienvenue à la prochaine réunion qui aura lieu en mairie le 14 avril 2012 à 10h30.

Téléphone : 02.96.74.84.01 - courriel : mairie@quintin.fr

La loi sur l'Eau de 1992 a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome. Les objectifs sont de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental et ainsi participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

Entre 2006 et 2008 des contrôles avaient été réalisés par un prestataire privé. Ces visites avaient pour mission d'établir un diagnostic des assainissements présents sur le territoire de Quintin Communauté. Dans la continuité de ces contrôles, Quintin Communauté a donc recruté Sébastien TAUNAY pour assurer les missions suivantes :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.
- Contrôler le fonctionnement de ces installations
- Animer la campagne de réhabilitation des assainissements non collectifs dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes.

Sébastien travaillera également sur le territoire de Centre Armor Puissance 4.  
« J'ai surtout un rôle de conseil : je suis là pour répondre à des questions et informer les usagers sur leurs obligations

dans les démarches de ventes immobilières, de rénovation, de construction et d'entretien », explique le nouveau technicien qui ajoute, « Une installation d'assainissement, c'est comme une voiture, elle a besoin d'un contrôle technique périodique ».



Pour les installations neuves : L'utilisateur dépose une demande d'installation d'un assainissement non collectif complétée par une étude de filière réalisée par un bureau d'étude.

Après dépôt de cette demande, je réalise un contrôle de conception. Il s'agit d'une vérification du respect des nouvelles réglementations et des conseils d'implantation d'un assainissement le plus adapté au terrain. Un avis est notifié: s'il est favorable, les travaux peuvent commencer et le permis de construire est délivré.

Avant la fin des travaux, je réalise un contrôle de réalisation pour vérifier leurs

bonnes exécutions. Un avis est notifié: s'il est favorable, l'installation peut être remblayée.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment existant, le SPANC interviendra dans le cadre d'un contrôle de bon fonctionnement. Il s'agit de vérifier périodiquement l'état de fonctionnement du système, son accessibilité et son entretien. Ce contrôle permet de détecter les pollutions liées à des systèmes d'assainissement individuel défaillants et d'aider les particuliers en les conseillant sur les méthodes d'entretiens. Le SPANC vous informera par courrier du passage du technicien, si ce rendez-vous ne vous convient pas, il faut le décaler en appelant Quintin Communauté.

Depuis 2011, le vendeur d'une habitation en assainissement non collectif a l'obligation de justifier de l'état de son installation. Le contrôle de diagnostic informe l'acquéreur des travaux de mise aux normes qui seront à effectuer dans un délai d'un an après achat de la maison. Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

## Les médecins

Maison médicale  
« Le Vieux Moulin » à Quintin  
02 96 74 89 89.

Docteurs Frouard, Pigeon, Verdier,  
Delobel, Thébaud et Geoffroy

Cabinet St-Sébastien à Quintin, 02 96  
74 95 00.

Docteur Lenorais

Pôle médical de La Villeneuve  
à Saint-Brandan, 02 96 79 65 19.  
Dr Thomas et Dr Josse (collaboratrice  
associée).

Docteur Chancereul de Plainetel,  
02 96 32 06 43.

En cas d'urgence médicale,  
veuillez composer le **15**

## Naturopathe

Mme Catherine Boudiaf  
4 imp de la Pompe  
06 78 31 66 00

## Audioprothésiste

Manuela Le Borgne-Jegu  
23, Grand'rue  
02 96 74 84 30



## Ophthalmologiste

Dr Marc Girault  
14, rue de la Vallée  
02 96 74 07 07

## Orthophonistes

Sylvie et Jean-Pierre Cosiaux  
imp de la Pompe  
02 96 74 07 56

## A la Maison Médicale « Le Vieux Moulin »

**Neurologue** -Violaine Denys  
02 96 74 89 89.

**Diététicienne** -Lydie Carro  
02 96 43 76 59.

**Orthoptiste** - Caroline Lescornec  
02 96 62 14 04.

- Noémie Guégan  
02 96 74 05 23.

**Psychologue clinicienne**  
Martine Marhadour  
02 96 55 36 25.

**Neuropsychologue**  
Emilie Cloarec  
06 08 93 10 79

**Pédicure - Podologue**  
Claire Le Chanu 02 96 74 94 14  
Agnès L'Hoste-Huon  
02 96 74 91 62.



## Infirmières et infirmiers

Mme Rault Catherine  
Mme Le Roux Claire  
Mme Le Nagard Stéphanie  
Mme Raimbault Anne  
Mme Auffret Régine  
et Mme Le Gallais Isabelle  
14 bis rue de La Vallée - 02 96 74 80 96  
\* Permanence assurée au cabinet de 8h  
à 8h30 tous les jours sauf dimanches et  
jours fériés, et de 16h à 17h, tous les  
jours sauf les mardis, samedis,  
dimanches et jours fériés.

Mme Guénard Nadine  
Le Louédec-Blévat Delphine  
Pôle Médical de La Villeneuve  
Parc d'activités - St-Brandan  
02 96 74 93 98. - 06 85 70 04 50.

\* Permanences au cabinet, le lundi,  
mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à  
9h30, et de 14h30 à 16h sans rendez-  
vous - Le mercredi de 14h30 à 16h sans  
rendez-vous.

Mme Le Normand Maryse  
et M. Le Biannic Bruno  
22 rue Rochonon  
02 96 74 98 01.  
\* Soins au cabinet sur rendez-vous.

## Les kinésithérapeutes

Rue du Marché aux Chevaux (face  
casernes des Pompiers) - 02 96 58 18 83  
Soins au cabinet et au domicile  
Carole ALLENO (ostéopathe)  
Vincent GERARD (ostéopathe).  
Joseph LOTOUT  
Emilie LE BOUDEEC (masseur-kiné)

14 bis rue de La Vallée  
02 96 74 08 12 sur rendez-vous  
Caroline ROLLAND-LE MERCIER  
(ostéopathe)

## Cabinet d'étiopathie

1 Grand' rue - 02 96 62 35 18  
Yann KERDELANT  
les lundis, mercredis, vendredis et  
samedis.

## Les pharmaciens

Pour la garde de nuit (de 19h30 au  
lendemain 8h30) et pour le dimanche,  
l'appel téléphonique au "15" ou « 32  
37 » permettra de connaître la  
pharmacie de garde du secteur  
élargi. Le samedi matin : toutes les  
pharmacies sont ouvertes, de 14h à  
19h30, une pharmacie est ouverte sur  
QUINTIN.

# Être une famille d'accueil pour Handi'chiens

C'est participer activement à l'amélioration de la vie d'une personne handicapée, avec la satisfaction d'élever celui qui deviendra un fidèle compagnon et une aide précieuse pour elle. L'association confie le chiot à la famille à l'âge de deux mois pour une durée de seize mois.

## Les races sélectionnées :

Les Labradors et les Golden Retrievers, sont les deux races sélectionnées pour devenir chien d'assistance (sociables, affectueux, ayant l'instinct du rapport à l'objet).

## Les trois types de chien :

- Chien d'assistance remis à une personne handicapée moteur (paraplégie, myopathie, sclérose en plaques, IMC, etc...),
- Chien d'éveil remis à un enfant autiste, trisomique, polyhandicapé,
- Chien d'accompagnement social remis à une structure (MAS, maison de retraite, foyer logement, etc...)



Kevin et Eya

## Le rôle de la famille d'accueil-bénévole :

Pré-éduquer et sociabiliser le chien et lui apprendre 35 ordres en l'intégrant dans la vie de tous les jours : faire les courses, aller au cinéma, dans les fêtes.

L'objectif est de confronter le chien à toutes les situations imaginables. Le chien n'est jamais sanctionné, l'éducation se fait toujours de façon positive.

La famille d'accueil est formée par un éducateur canin à raison de 2 heures tous les 15 jours au Centre Handi'chiens de la zone artisanale du

Pont Camet à Saint-Brandan.

## Les commandes les plus importantes :

- le rappel
- la marche en laisse

## D'autres exemples de consignes :

Décrocher le téléphone, l'apporter à son maître, ramener tout ce qui tombe, ouvrir les portes et placards, allumer la lumière, aider la personne à se déshabiller...

Pendant les seize mois d'éducation, le chien fera quatre rotations entre des familles du même groupe. Le bienfait : habituer l'animal à changer de maître et permettre à la famille d'accueil d'anticiper la séparation.

Au terme des seize mois, le chien retournera au Centre Handi'chiens pour une formation spécifique dispensée par des éducateurs professionnels sur six mois.

Au final, le chien aura acquis 52 commandes et sera remis gracieusement à son nouveau maître, qui aura également bénéficié d'un stage de passation intensif de quinze jours. L'association est propriétaire du chien et assure son suivi pendant toute la durée de vie de l'animal.

## L'aspect financier :

L'éducation sur 2 ans coûte 13 600 € à l'association : achat du chiot, frais vétérinaires, frais de nourriture, fonctionnement du centre, frais de stage, réforme de certains chiens. La famille d'accueil est entièrement bénévole.

## Les donateurs :

Handi'chiens ne vit que de dons. Les donateurs sont des particuliers, entreprises (possibilité de réduction d'impôts), caisses de retraites, associations, écoles...

Le Centre Leclerc de Saint-Brandan a parrainé un chien nommé « Goa ».

HANDI'CHIENS recherche activement de nouvelles familles d'accueil pour éduquer un chiot. Plusieurs qualités sont requises : une grande disponibilité, de la patience et de la constance.



Donovan et Emir

Éduquer des chiens d'assistance capables d'aider et d'accompagner les personnes handicapées en fauteuil roulant, les enfants atteints de troubles autistiques, les personnes en maison de retraite, centre de rééducation : telle est la mission d'Handi'chiens.

Pour tous renseignements s'adresser à Hélène WAVELET, responsable du site HANDI'CHIENS de Bretagne :

Z.A. du Pont Camet  
22800 Saint-Brandan  
02.96.58.18.40

courriel :

handichiens.bretagne@wanadoo.fr

## NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS

Handi'chiens collecte les bouchons en plastique et liège.

Ils sont à déposer aux horaires d'ouverture d'handi'chiens (du lundi ou jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi jusque 16h30).

Les bouchons sont ensuite collectés par « Bouchons d'Amour » qui, en contrepartie, remet un chèque à l'association.

# 2012, de nouveaux commerces à Quintin

● A.C. Broussard

Conseillère municipale

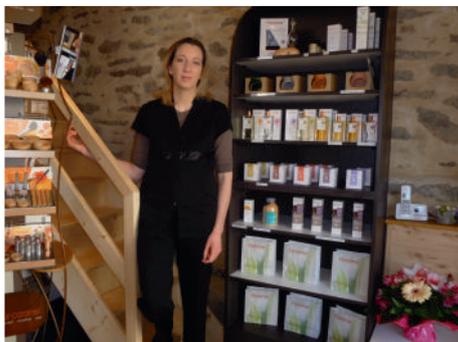
## Kell Occaz !

Depuis fin janvier, Mademoiselle Kelly Pouliquen vous propose de passer la porte du 27 Grande Rue où elle a créé KELL OCCAZ sur le concept de la friperie. KELL OCCAZ donne une seconde vie aux objets. Il ne s'agit ni d'un dépôt vente ni de déstockage d'inventus. Vous trouverez des vêtements, chaussures, bijoux, maroquinerie, vaisselles, livres, jouets, maquillage... à portée de tous les porte-monnaie.

Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00



## Line Institut



Emeline Huellou a récemment ouvert un institut pour femmes et hommes, M line Institut, 4 ter rue des Douves. L'enseigne est reconnaissable à sa vitrine rouge foncée en face de l'école de musique.

Dans un cadre relaxant, elle propose des soins pour le corps et le visage, avec l'utilisation de produits uniquement bio et naturels, ainsi que l'épilation et le maquillage. Un espace

vente et conseils vous accueille aussi avec une gamme de produits de maquillage, huiles essentielles et parfums. Après 10 ans dans la vente de produits cosmétiques, suivi d'un diplôme d'esthéticienne, la création de l'institut est un aboutissement professionnel pour Emeline, originaire du Foël.

Horaires : lundi de 14h à 17h puis du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 avec le mardi et samedi en continu le midi- fermé le jeudi-  
Tél 02 90 36 00 35.

## Evolution

Depuis 28 ans à votre service au 18 et 20 de la rue principale, le Bazar Jouan n'a plus qu'une seule adresse : 18 Grand'Rue.

Mêmes produits, mêmes services, il sera ouvert à partir du 1er avril 2012, du lundi au samedi.

## Services

Deux nouvelles activités de services sur Quintin :

Monsieur Guillaume Baillot s'est installé sur la commune en tant qu'informaticien infographiste à domicile. Tél : 06 24 39 32 90 email : firest-art@sfr.fr

Madame Andréa Baillot s'est installée en tant que prothésiste ongulaire à domicile. Tél 06 35 35 84 84 email : free-dongles-lunaire@sfr.fr

## Aide au développement économique

Lors du Conseil Municipal du 1er mars 2012, il a été décidé la création d'un Fonds d'investissement Local au Commerce et à l'Artisanat.

Celui-ci permettra d'aider les commerçants et artisans qui voudront s'installer sur Quintin et plus particulièrement, ceux qui répondront aux critères qui ont été définis comme suit :

Création d'une activité nouvelle dans la commune, sous condition de financement par un établissement bancaire. Le taux de l'aide sera d'un montant correspondant à 10% des travaux d'investissement liés à l'activité, excluant l'acquisition foncière, plafonnés à 46 000€ HT.

Création ou reprise d'une activité déjà existante sur la commune, sous condition d'un financement par le FIDAC (aide du Conseil Général), pour un montant de 1525€.

Nous espérons ainsi aider au dynamisme et à l'attractivité de notre ville.

## ADRESSES ET HORAIRES

### MAIRIE :

Tél : 02 96 74 84 01.

Fax : 02 96 74 06 53.

Courriel : mairie@quintin.fr

### POLICE MUNICIPALE :

Laurent BOULAIRE

02 96 74 84 01. - 06 27 22 75 65.

### SALLE DES FETES CAMPING :

Tél : 02 96 74 92 54.

M.J.C. Les Quinconces

Tél : 02 96 74 92 55.

### CYBERCOMMUNE

Point formation

rue de la Fosse Malard

Tél : 02 96 79 64 27.

### QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint Eutrope

Tél : 02 96 79 62 55.

Fax : 02 96 79 63 11

### OFFICE de TOURISME

6 Place 1830

Tél : 02 96 74 01 51.

### PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard

Tél : 02 96 58 19 40.

### GENDARMERIE

rue de Moncontour

Tél : 02 96 74 80 17.

### CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux

Tél : 18

Tél administratif : 02 96 74 93 74.

### Déchetterie

"Le Grand Gué"

(ancienne route de Corlay)

02 96 74 86 62

### Ouvertures :

Lundi : 9h-11h45 - 14h-17h45

Mardi : 9h-11h45

Mercredi : 14h-17h45

Vendredi : 9h-11h45

Samedi : 9h-11h45 - 14h-17h45